Informations pratiques

Acqueil les mercredis et les vacances scolaires à la demi- journée ou à la iournée avec ou sans repas.

HORAIRES

Ouverture: 7h30 à 19h00

Arrivée: 7h30 à 9h15 et de 13h30 à

14h00 Départ :

- 11h30 à 12h (sans repas)
- 13h30 à 14h00 (avec repas)
- 17h à 19h00

Fermeture les jours fériés, 3 semaines en août et à Noël.

Les absences

Durant les mercredis de l'année scolaire. les annulations sont possibles jusqu'à 12h00 le jeudi précédent le mercredi concerné. Durant les vacances scolaires, les annulations sont possibles au plus tard le mercredi qui précède le début de la semaine concernée.

Le Pôle Ressources Handicap 35 (PRH 35) peut vous accompagner si votre enfant est en situation de handicap.

Inscrire son enfant

Notre portail des Familles vous permets de réserver des journées et de paver en toute sécurité 24h/24h.

https://fdfamillesrurales35.p ortail-familles.app

Une inscription administrative préalable est nécessaire

Contactez votre accueil de loisirs.



Mon accueil de loisirs

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

Accueil de loisirs Familles Rurales de Brie

3 rue du stade 35150 Brie

DIRECTION: Maïwenn CHATELLIER -**MEIGNEN**

> 07 62 76 08 08 al.brie@famillesrurales.org



Familles Rurales

ACCUEIL DE LOISIRS DE BRIE

Une équipe **proche des familles** et un projet pédagogique pour l'aider à grandir et s'épanouir.



Fédération départementale 11 avenue de Brocéliande

35131 Chartres-de-Bretagne 02 99 77 12 12

info.fd35@famillesrurales.org www.famillesrurales.org/bretagne

@FamilleRuralesIlleetVilaine

Association loi 1901, agrée et habilitée pour son action :

- - Consommation
- Vie associative
- Éducation

- Formation

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

Crédit : Axelle de Russé







QUOI METTRE DANS SON SAC?

- Son doudou pour dormir.
- Vêtements de rechange si besoin.
- · Une gourde.
- Selon la météo (K-way, casquette, crème solaire)

COMMENT L'HABILLER?

Une tenue et des chaussures confortables qui ne craignent rien. Votre enfant pourra s'amuser sans s'inquiétez!

N'hésitez pas à marquer ses vêtements pour l'aider à retrouver ses affaires.

Les tranches d'âges

Les enfants sont répartis par groupe d'âge :

- Les Loupiots (3/4ans)
- Les P'tits Loups (5/6ans)
- Les Loups (7/12ans)

Le rythme de la journée et les activités varient selon les besoins, l'intérêt et les envies des groupes d'âge.



UNE JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

7h30 - 9h15 : accueil échelonnés

10h - 11h30 : activités 12h - 13h : repas

13h - 14h30 : temps calme

À partir de 13h : sieste des petits

14h30 - 16h : activités

16h-16h30: goûter et temps de

partage

17h-19h: départs échelonnés

Le planning d'activités à chaque période

Lors de chaque période d'inscription, il sera envoyé aux familles un nouveau programme d'animation élaboré par l'équipe d'animation

Un planning d'activités autour d'une histoire, d 'un imaginaire sera proposé à l 'ensemble des enfants.

Projet et fonctionnement

L'équipe pédagogique du centre de loisirs de Brie a pour objectif de proposer à vos enfants un épanouissement au

sein d'un établissement collectif et d'en faire un lieu de découverte, d'apprentissage de l'autonomie.

L'équipe tient également à faire de ce centre de loisirs un espace de convivialité et d'échange auprès de l'ensemble des familles, se traduisant par des moments de partage tout au long de l'année.

Qui organise votre accueil de loisirs?

Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine, l'association locale Familles Rurales de Brie et la Mairie de Brie sont cogestionnaire de l'accueil de loisirs.

L'association locale est portée par des bénévoles et contribue au fonctionnement de l'accueil de loisirs.

N'hésitez pas à la rejoindre.

Familles Rurales Agir ensemble, à chaque étape de la vie

Les tarifs

Nos tarifs sont en fonction du quotient familial et de la commune de résidence. Retrouvez le détail sur le portail des Familles.

Journée : de 5,63 à 16,40€

Demi-journée : de 4,43 à 12,44 €

Repas : 4,28 €

Adhésion annuelle : 29,50 € → Chèques, espèces, chèques

vacances, CESU et virement.





